

Groupe MR du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Question orale de Caroline Cassart-Mailleux, Députée
à Valérie Glatigny, Ministre de l'Enseignement supérieur,
de l'Enseignement de la Promotion sociale,
de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires,
de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse,
des Sports et de la Promotion de Bruxelles
concernant
**Suivi de l'appel à projets pour augmenter l'offre de camps
en Fédération Wallonie-Bruxelles**

Madame la Ministre,

Pour rappel, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a débloqué début février une enveloppe d'1,5 million d'euros sous forme d'appel à projets pour soutenir les travaux de rénovation et de mise en conformité des infrastructures susceptibles d'accueillir des séjours organisés par les mouvements de jeunesse, tels que les camps par exemple.

Cet appel à projets visait également les travaux en vue de faciliter l'accessibilité de ces infrastructures ainsi que les travaux d'amélioration de la qualité de l'accueil des lieux de séjours en termes d'hygiène.

Etant donné la prolongation de l'appel à projets de deux semaines, il n'était pas possible pour vous d'apporter des réponses concrètes lors de ma dernière question parlementaire. Dès lors, je me permets de revenir vers vous puisque vos services ont désormais très certainement terminé l'analyse des dossiers rentrés.

Dès lors, madame la Ministre, pouvez-vous m'indiquer combien de dossiers ont été rentrés dans le cadre de cet appel à projets et quels sont les montants demandés? Les dossiers sont-ils tous recevables et à défaut, quelles raisons expliquent l'irrecevabilité? Une ventilation par province est-elle disponible? Enfin, quel est le timing pour l'octroi des subventions? Le dossier passera-t-il au Gouvernement avant la trêve estivale comme convenu?

Réponse de la Ministre Bertieaux:

[Septembre 2023]

Comme vous l'indiquez dans votre question, le dépôt des projets a été prolongé jusqu'au 15 juin. Pour cette édition, 35 projets ont été déposés, dont cinq ont vu le montant de leur subvention revu à la baisse à la suite de l'analyse de l'administration en raison de l'éligibilité de certains travaux.

Lors de sa séance du 20 juillet, le Gouvernement a marqué son accord sur des subventions d'un montant total de 594.118 euros.

Le Gouvernement a également marqué son accord pour qu'une partie du reliquat (300.000 euros) puisse être consacré à l'achat de tentes.

Les bénéficiaires ont été notifiés de cette décision et doivent remettre une copie du devis signé afin de débloquer la première tranche de la subvention.

Madame la Députée trouvera ci-dessous la ventilation par province:

Brabant-Wallon	2
Namur	3
Liège	13
Luxembourg	5
Hainaut	10
Bruxelles	2
TOTAL	35